

Formation à la manipulation des extincteurs en Unité Mobile – 1 heure

ManipExtUMF1h

Face à un départ de feu, chaque seconde compte. En seulement 1 heure, vos collaborateurs apprennent à donner l'alarme, transmettre une alerte efficace et manipuler un extincteur en toute sécurité grâce à des exercices pratiques en unité mobile de formation incendie. Une formation courte, concrète et immédiatement applicable pour acquérir les bons réflexes sans se mettre en danger.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Cette formation permet à l'entreprise de :

1. **Former rapidement les collaborateurs** aux premiers réflexes à adopter face à un départ de feu.
2. **Développer une culture de prévention incendie** accessible à l'ensemble du personnel.
3. **Réduire le délai de réaction** entre la découverte d'un départ de feu, le déclenchement de l'alarme et l'alerte des secours.
4. **Sécuriser l'utilisation des extincteurs** en évitant les comportements inadaptés ou les prises de risque inutiles.
5. **Renforcer la protection des personnes, des locaux et des équipements** en favorisant une intervention précoce lorsque celle-ci reste possible sans danger.
6. **Contribuer à la démarche de prévention de l'employeur** et à la mise en œuvre des consignes de sécurité incendie de l'établissement.
7. **Disposer d'un format court et opérationnel d'une heure**, adapté à la sensibilisation d'un grand nombre de salariés tout en limitant leur absence du poste de travail.

Les + métier

Formation manipulation des extincteurs à Lyon : apprenez en 1 heure à donner l'alerte et à utiliser un extincteur en sécurité lors d'exercices pratiques.



Public Visé

L'ensemble des salariés susceptibles de constater un départ de feu ou d'utiliser un moyen de première intervention. La formation est notamment adaptée aux nouveaux arrivants et aux personnels administratifs, techniques, logistiques, commerciaux ou de production.



Pré Requis

Aucun prérequis technique ni connaissance préalable en sécurité incendie n'est exigé.

Les participants doivent être en mesure de comprendre les consignes de sécurité données par le formateur. Toute situation de handicap, restriction médicale ou besoin d'adaptation doit être signalé avant la formation afin d'organiser la manipulation pratique dans des conditions adaptées et sécurisées.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les principaux risques liés à un départ de feu, notamment les fumées, la chaleur et la propagation des flammes.
Distinguer l'alarme de l'alerte et transmettre aux secours les informations essentielles.
Reconnaître les principales classes de feu rencontrées dans l'environnement professionnel.
Choisir l'extincteur adapté à la nature du feu et aux équipements disponibles.
Vérifier visuellement un extincteur et le mettre en service conformément aux consignes d'utilisation.
Utiliser un extincteur sur un départ de feu simulé, en respectant la distance d'intervention, le sens d'approche et le maintien d'une voie de repli.
Identifier les limites de la première intervention et évacuer sans délai lorsque la situation présente un danger ou devient incontrôlable.

Parcours pédagogique

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : ManipExtUMF1h-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

1. Réagir face à un départ de feu – 10 minutes

- Principe simplifié de la combustion.
- Différence entre un départ de feu et un incendie développé.
- Principaux dangers liés aux fumées, à la chaleur et à la propagation.
- Conditions permettant une première intervention.

Situations dans lesquelles il faut renoncer, fermer les accès si cela est possible sans danger et évacuer. 2. Donner l'alarme, alerter et choisir un extincteur – 10 minutes

- Différence entre l'alarme destinée aux occupants et l'alerte destinée aux secours.
- Informations essentielles à transmettre aux secours.
- Présentation des principales classes de feu utiles à l'activité.
- Identification des extincteurs présents dans l'établissement ou présentés en formation.
- Lecture simplifiée de l'étiquette et des pictogrammes.
- Principales précautions d'utilisation.
- Maintien permanent d'une possibilité de repli.

Les risques particuliers — métaux, huiles de cuisson, gaz, batteries ou produits chimiques — sont abordés uniquement lorsqu'ils correspondent à l'activité de l'entreprise. 3. Exercices pratiques en UMFI – 35 minutes

- Démonstration commentée par le formateur.
- Repérage de l'extincteur et vérification visuelle avant utilisation.
- Retrait du dispositif de sécurité et mise en fonctionnement.
- Positionnement du participant et maintien d'une voie de repli.
- Attaque contrôlée de la base des flammes.
- Manipulation individuelle d'un extincteur par chaque participant.
- Utilisation d'un générateur de flammes à gaz sécurisé ou d'un simulateur électronique.
- Simulation du déclenchement de l'alarme.
- Simulation d'un message d'alerte.
- Corrections immédiates et débriefing.

La pratique pourra être réalisée avec un extincteur à eau pulvérisée et/ou un extincteur au dioxyde de carbone, en fonction du dispositif utilisé et des risques représentés. 4. Évaluation et conclusion – 5 minutes

- Questions de contrôle ou QCM court.
- Évaluation pratique individuelle.
- Correction des éventuelles erreurs.
- Rappel des limites de la première intervention.
- Questions des participants.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie **active, démonstrative et participative**, adaptée à un format court et opérationnel :

- apports théoriques ciblés, illustrés par des exemples professionnels ;
- échanges avec les participants et questionnement oral ;
- démonstration commentée de la mise en service et de l'utilisation des extincteurs ;
- exercices pratiques individuels sur un départ de feu simulé en unité mobile de formation incendie ;
- mises en situation portant sur l'alarme, l'alerte et le choix du moyen d'extinction ;
- apprentissage par l'action, l'observation et la répétition des gestes ;
- corrections individualisées et débriefing collectif après les exercices.

La pratique occupe une place prépondérante afin de permettre à chaque participant d'acquérir des réflexes directement applicables dans son environnement professionnel.

Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques et techniques mobilisés comprennent :

- une **unité mobile de formation incendie (UMFI)** ou une zone pratique sécurisée ;
- un **générateur de flammes à gaz sécurisé** ou un simulateur électronique de départ de feu ;
- des **extincteurs de formation**, notamment à eau pulvérisée avec additif et au dioxyde de carbone, selon les risques abordés ;
- des extincteurs de démonstration permettant d'identifier les consignes d'utilisation, les pictogrammes et les agents extincteurs ;
- un dispositif de simulation du déclenchement de l'alarme, tel qu'une **alarme portative de type 4** ;
- des supports visuels et pédagogiques illustrant les classes de feu, les moyens d'extinction et la conduite à tenir ;
- une grille d'observation pour l'évaluation de la manipulation pratique ;
- un questionnaire oral ou un QCM court de validation des connaissances ;
- une fiche mémo remise aux participants sur les réflexes à adopter face à un départ de feu.

En formation intraentreprise, les consignes incendie, le plan d'évacuation et les procédures internes du site peuvent être intégrés aux exercices lorsqu'ils sont communiqués à EVINCEL Formation.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution et de l'assiduité des participants est assuré au moyen de :

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : ManipExtUMFI1h-20260819

- la signature d'une **feuille d'émargement** par les participants et le formateur ;
- l'observation de la participation aux échanges et aux exercices pratiques ;
- la traçabilité des résultats de l'évaluation théorique et pratique ;
- la remise d'une **attestation individuelle de fin de formation** ;
- un questionnaire d'évaluation de la satisfaction à l'issue de la session ;
- en formation intraentreprise, un compte rendu de formation permettant à l'employeur d'assurer le suivi interne et de renseigner, le cas échéant, le registre de sécurité.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur ou formatrice qualifié en sécurité incendie, disposant d'une expérience dans l'animation d'exercices de première intervention et dans la mise en œuvre pratique des extincteurs.



Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au moyen :

- de questions orales ou d'un QCM court portant sur l'alarme, l'alerte, les classes de feu et le choix de l'extincteur ;
- d'une **mise en situation pratique individuelle** sur un départ de feu simulé ;
- d'une observation par le formateur à l'aide d'une grille d'évaluation prenant notamment en compte :
 - le choix du moyen d'extinction ;
 - la mise en service de l'extincteur ;
 - le positionnement et la distance d'intervention ;
 - le maintien d'une possibilité de repli ;
 - le respect des consignes et des limites d'intervention.

Les erreurs constatées font l'objet d'une correction immédiate et, lorsque cela est possible, d'une nouvelle mise en pratique.

Une **attestation individuelle de fin de formation** est remise à chaque participant. Cette formation est non certifiante.

Moyens à mettre en oeuvre

En formation intraentreprise, le client met à disposition :

- une zone extérieure ou un emplacement sécurisé, stable et accessible à l'unité mobile de formation incendie ;
- un espace permettant d'établir un périmètre de sécurité autour des exercices pratiques ;
- une salle ou un espace adapté aux apports théoriques, si ceux-ci ne sont pas réalisés dans l'UMFI ;
- les consignes de sécurité incendie, procédures d'alarme et d'alerte applicables dans l'établissement ;
- les plans d'évacuation ou documents internes utiles à la contextualisation de la formation ;
- les informations relatives aux risques particuliers du site et aux moyens d'extinction disponibles ;
- l'autorisation préalable nécessaire en cas de démonstration ou d'essai du dispositif d'alarme de l'établissement ;
- un interlocuteur chargé de faciliter l'accès au site et de coordonner l'installation du matériel.

Les participants doivent se présenter dans une tenue compatible avec les exercices pratiques et respecter les consignes de sécurité communiquées par le formateur.

Modalités d'accessibilité handicap

Les besoins d'adaptation sont étudiés avec le référent handicap avant la formation. Selon la situation, l'organisation, le matériel, la durée de manipulation ou le recours à un simulateur électronique peuvent être adaptés tout en maintenant les exigences de sécurité.



Durée

1.00 Heure

Effectif

0.5 Jour

2 à 10 participants



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898

Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : ManipExtUMFI1h-20260819

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : ManipExtUMF1h-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427